



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 22 juin 2023 - Délibération n° 2023-064

**CONTRAT DE PROJET - CHARGÉ DE PROJET INFORMATIQUE
MODIFICATION DE POSTE AU 1^{ER} JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	25
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

Monsieur Stéphane Lefebvre, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Madame Karen Lanson.

Rapport de Louis Le Coz.

La Ville de Redon souhaite faire évoluer sa stratégie de développement numérique au sein de ses services municipaux (Ville, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et EHPAD Les Charmilles).

À la suite de la mutation d'un des deux agents titulaires du service Systèmes d'Information, il convient de consolider l'équipe de ce service avec la création d'un contrat de projet ayant pour mission d'installer et développer des nouveaux outils numériques.

Description du projet

La Ville de Redon s'est engagée depuis 2022 dans le développement et l'utilisation d'outils numériques collaboratifs pour l'ensemble des élus et des agents. Ce développement a pour but de moderniser ses outils et ses procédures internes ainsi que de simplifier les tâches des utilisateurs.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le **26 JUIN 2023**
ID : 035-213502362-20230626-SG2023_260-DE

Indicateurs de l'évaluation du projet :

- Migration de l'ensemble de l'architecture du Système d'Information : 100 % de l'architecture migrée en juin 2025 ;
- Migration des anciens outils vers les nouveaux outils collaboratifs : 50 % des outils en 2023 et 100 % en 2024 ;
- Accompagnement et formation des utilisateurs licenciés : 200 utilisateurs : 50 % des agents en 2023 et 100 % en 2024 ;
- Normalisation et sécurisation de la flotte mobile : 100 smartphones – 100 % - décembre 2024 ;
- Développement de la convergence de la téléphonie fixe vers une téléphonie mobile intégrée : 100 % : juin 2025.

Descriptions des missions

Au sein de la Direction des Moyens Généraux et sous la responsabilité du responsable de service Systèmes d'Information, le/la chargé de projet aura un rôle de développement, conception et réalisation et mise en production des outils numériques collaboratifs (M365).

Le/la chargé de projet devra travailler en étroites relations avec les services de la Ville, du CCAS et de l'EHPAD Les Charmilles afin d'analyser et de proposer des solutions permettant de développer et de favoriser l'utilisation quotidienne des outils numériques (matériels : ordinateurs, tablettes, téléphones et logiciels) par tous les agents et les élus. Ces outils auront pour but d'améliorer et de simplifier l'exécution des tâches quotidiennes des agents.

Une attention spécifique sera portée sur la sécurité et la conformité de ces outils avec les exigences et les préconisations de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSII) en matière d'hygiène informatique.

Les orientations et les choix techniques, qui seront effectués, devront être en cohérence avec les conclusions et les recommandations du nouveau Schéma Directeur Informatique (SDI) élaboré par la société PCI Conseil en juin 2023.

Activités du chargé de projet :

Techniques :

- Mise en place des outils collaboratifs numériques M365 -SharePoint, Teams ;
- Définition de l'architecture technique du système d'information (SDI) ;
- Participation à l'intégration et au pilotage des projets SI (technique et fonctionnel métier) ;
- Maintien en conditions opérationnelles des applications et plateformes ;
- Mise en œuvre de la sécurité et assurer l'intégrité du Systèmes d'Informations (SI).

Transversales :

- Conseil, appui technique et organisationnel auprès des utilisateurs du SI ;
- Réalisation d'études et de la veille informatique ;
- Mise en place de procédures et contrôle de la qualité des services rendus.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Affiché le **26 JUIN 2023**

ID : 035-213502362-20230626-SG2023_260-DE

Description du poste :

- *Catégorie : B,*
- *Filière : Technique,*
- *Cadre d'emplois des techniciens territoriaux,*
- *Indice brut de rémunération maximum : 500,*
- *Emploi : Technicien Informatique,*
- *Temps de travail : Temps complet,*
- *Période de création : du 1^{er} juillet 2023 au 31 juin 2025.*

Condition de recrutement :

- *Justificatif de diplôme : Formation en informatique,*
- *Justificatif d'expérience : au moins deux ans en qualité d'informaticien en collectivité en charge des outils numériques.*

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération n° 2020-50 du 30 mars 2017 relative au Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOpte la création du contrat de projet pour le poste de chargé de projet informatique en contrat de projet tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon

La Secrétaire de séance,
Karen Lanson
Conseillère Municipale



Mis en ligne le **27 JUIN 2023**